

Licence

Master

CAPES



# LINGUISTIQUE et PHONOLOGIE de l'ANGLAIS

Lionel HURTREZ

Méthode

Analyse détaillée

Entraînement



## HARDY, THOMAS

# *Tess of the D'Urbervilles*

Objectif Phonologique : <-ate>

Objectif Linguistique : « AN » & « THIS / THAT »

### Chapter XIX

It was a typical summer evening in June, the atmosphere being in such delicate equilibrium and so transmissive that inanimate objects seemed endowed with two or three senses, if not five. There was no distinction between the near and the far, and  
 5 an auditor felt close to everything within the horizon. The soundlessness impressed her as a positive entity rather than as the mere negation of noise. It was broken by the strumming of strings.

Tess had heard those notes in the attic above her head. Dim, flattened, constrained by their confinement, they had never appealed to her as now, when they wandered in the still air with a stark quality like that of nudity. To speak absolutely, both instrument and execution were poor; but the relative is all, and as she listened Tess, like a fascinated bird, could not leave  
 10 the spot. Far from leaving she drew up towards the performer, keeping behind the hedge that he might not guess her presence.

The outskirts of the garden in which Tess found herself had been left uncultivated for some years, and was now damp and rank with juicy grass which sent up mists of pollen at a touch; and  
 20 with tall blooming weeds emitting offensive smells—weeds whose red and yellow and purple hues formed a polychrome as dazzling as that of cultivated flowers. She went stealthily as a cat through this profusion of growth, gathering cuckoo-spittle on her skirts, cracking snails were underfoot, staining her hands  
 25 with thistle-milk and slug-slime, and rubbing off upon her naked arms sticky blights which, though snow-white on the apple-tree trunks, made madder stains on her skin; thus she drew quite near to Clare, still unobserved of him.

Hardy, Thomas. *Tess of the D'Urbervilles*. Oxford : Oxford University Press, 2005, p. 138.

1. **Phonologie** : vous commenterez les éléments soulignés suivants : « delicate » (l. 2), « fascinated » (l. 14)
2. **Analyse linguistique** : pour chacun des points suivants, vous décrirez et proposerez une analyse en contexte des segments soulignés :
  - a. « It was a typical summer evening » (l. 1) et « an auditor » (l. 4)
  - b. « Tess had heard those notes » (l. 9) et « this profusion of growth » (l. 23)

1. **Phonologie** : vous commenterez les éléments soulignés suivants : « delicate » (l. 2), « fascinated » (l. 14)

<a> a comme correspondance fondamentale [æ] dans sa forme relâchée et [eɪ] dans sa forme tendue. Dans les deux mots à analyser, <a> occupe une place particulière puisqu'il appartient à un suffixe contraignant <-ate>. Il faut tout d'abord prendre en compte le nombre de syllabes. Ici, les deux mots possèdent trois syllabes, le schéma accentuel est donc /100/. Néanmoins, pour connaître la prononciation de la voyelle <a> dans ces deux mots, il nous faut prendre en compte la nature des mots. « delicate » est un adjectif, <-ate> se prononce donc [-ət]. « Fascinated » est dérivé du verbe « fascinate », <-ate> se prononce alors [eit]. Le suffixe « -ed » étant non-contraignant, il n'affecte pas la réalisation phonologique de <a>.

#### Les règles à retenir

##### <-ate>

- ◆ La terminaison <-ate> a un impact sur le schéma accentuel et sur la réalisation de <a>.
- ◆ Le schéma accentuel d'un verbe dissyllabique se terminant en -ate est /01/.
- ◆ Le schéma accentuel d'un mot dissyllabique se terminant en <-ate> autre qu'un verbe est : /10/.
- ◆ Le schéma accentuel d'un mot d'au moins trois syllabes se terminant par <-ate> est : /100/ ou /102/.
- ◆ <-ate> se prononce [eit] quand il s'agit d'un verbe et [-ət] dans les autres cas (à l'exception des noms de certaines substances chimiques, qui se prononcent [eit]).

2. **Analyse linguistique** : pour chacun des points suivants, vous décrirez et proposerez une analyse en contexte des segments soulignés :
- a. « It was a typical summer evening » (l. 1) et « an auditor » (l. 4)

■ **Description**

Le syntagme nominal « a typical summer evening » est constitué de l'article indéfini « a » suivi de l'adjectif qualificatif « typical » suivi du nom commun dénombrable au singulier « summer » et d'un autre nom commun dénombrable au singulier « evening ». Ces deux derniers noms forment ce que l'on appelle un nom composé « summer evening » désignant une unité sémantique. Dans cette structure de type  $N_1N_2$ ,  $N_1$  vient restreindre l'étendue de  $N_2$  et fonctionne comme un adjectif. Le deuxième segment, « an auditor », est composé de l'article indéfini « an » suivi de nom dénombrable singulier « auditor ».

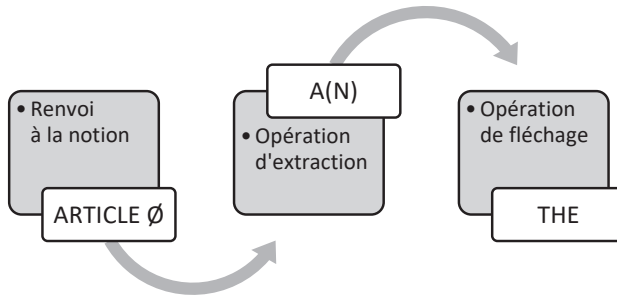
■ **Problématisation et enjeu des segments soulignés**

Ces deux segments comportent l'article indéfini « a(n) » qui vient déterminer un nom dénombrable singulier. L'analyse portera donc sur ce qui a régi le choix de cet article plutôt qu'une autre forme de détermination. Il sera par ailleurs important de rappeler les raisons de l'utilisation du « n- » euphonique.

■ **Valeur fondamentale**

La valeur fondamentale de l'article « a(n) » correspond à une opération d'extraction d'une occurrence individuée mais quelconque. C'est-à-dire que l'opérateur « a(n) » travaille sur la matière notionnelle d'un nom pour en extraire une occurrence. Ainsi, la matière nominale [EVENING] renvoie à un ensemble de réalités différentes mais qui ont comme point commun les caractéristiques qui permet de les ranger dans la classe [EVENING]. Dans cette perspective, l'article « a(n) » vient extraire de cette classe une occurrence, que l'on pourrait dire prototypique puisqu'elle n'a pas d'autres caractéristiques que celle de [EVENING].

Dans le cadre d'un ordonnancement des opérations de détermination nominale, l'opération d'extraction a une place intermédiaire entre le renvoi à la notion et le fléchage.



Ce mouvement du moins déterminé au plus déterminé illustre bien notre expérience des textes, et notamment des textes descriptifs qui vont, de manière canonique, suivre l'ordre suivant : présentation d'une occurrence avec « a(n) » lorsqu'on présente pour la première fois l'élément en question dans le texte, puis, référence à l'élément déjà présenté par l'article défini « the ».

Par ailleurs, il faut se souvenir que « a(n) » émane du vieil-anglais « *ān* » qui correspond au « one » actuel. Cette étymologie rappelle donc la dimension quantitative de ce marqueur. La question fondamentale qui se pose lorsqu'on rencontre ce type d'article (et donc ce type d'opération) est bien celle de sa caractérisation plutôt quantitative ou qualitative. En effet, lorsque « a(n) » peut être remplacé par « one » pour renforcer l'idée de quantité (« a » s'opposerait alors à « two » ou plus), alors, il s'agit d'une opération d'extraction quantitative : l'énonciateur extrait une occurrence, plutôt que deux ou trois. Il est d'ailleurs tout aussi pertinent d'ajouter « single » pour vérifier l'aspect unique de l'occurrence.

Enfin, il n'est pas inutile de se rappeler la règle d'utilisation du « -n » euphonique qui apparaît devant un son voyelle (également appelé « voyelle phonétique »). C'est ainsi que l'on pourra surprendre les élèves ayant mal compris son utilisation en ayant recours aux deux exemples suivants :

[1] An FBI agent.

[2] A US president.

« FBI » commence par une consonne, certes, mais cette consonne est prononcée [ef]. « US » commence bien par une voyelle mais cette voyelle se prononce [ju:]. [j] appartient à la classe des consonnes dites « semi-consonnes » ou « *approximants* » en anglais, sous-catégorie de la classe des consonnes.

### ■ Analyse en contexte

Le premier segment à analyser comporte deux éléments importants à prendre en compte : l'adjectif qualificatif « typical » et le nom commun « summer » qui fonctionne ici comme un adjectif. D'un point de vue sémantique, l'adjectif « typical » permet d'orienter notre appréciation de la valeur fondamentale de « a(n) » vers sa dimension plutôt qualitative et non quantitative. En effet, l'énonciateur insiste moins sur la quantité que sur la qualité de cette soirée d'été. « Typical » reflète parfaitement l'opération linguistique qui a lieu au moment de l'extraction : cette soirée était une soirée comme les autres et possédait les caractéristiques *habituelles* et *traditionnelles* d'une soirée d'été. L'extraction se fait donc de manière indifférente et n'a pour fonction que d'identifier un élément de la classe « summer evening » pris au hasard et présentant les caractéristiques « typiques ». Inutile d'aller plus loin dans la glose, l'aspect présentatif de « a(n) » est parfaitement illustré ici, puisque l'énonciateur est en train de « poser le décor » afin de mieux présenter ensuite le premier plan, c'est-à-dire Tess et Angel Clare. Cette perspective s'intègre à tout un ensemble d'expressions typiquement présentatives : « it was » (l. 1), « there was » (l. 4). La prédication d'existence permettant à l'énonciateur de créer un monde référentiel qui sert de repère au reste du texte. C'est d'ailleurs par l'intermédiaire de ces prédications d'existence que l'auteur réussit à créer un monde référentiel, au sens topographique.

Le deuxième segment offre la même opération d'extraction, mais cette fois-ci avec une nuance non négligeable. En effet, « an auditor » renvoie encore une fois à une extraction d'une occurrence d'une classe, celle qui correspond à l'ensemble des « auditors ». L'énonciateur extrait cette occurrence de manière également indifférenciée. Néanmoins, si on replace le syntagme dans son contexte, on remarque qu'il s'inscrit dans un énoncé de type hypothétique : un « auditor » était-il réellement là ? Non, et c'est ici que se situe la différence par rapport au premier segment. L'extraction demeure virtuelle : reprenons la proposition dans laquelle s'insère le segment.

[3] an auditor felt close to everything within the horizon.

L'utilisation de l'article « an » pourrait laisser accroire que l'énonciateur présente un nouvel élément, grâce à l'extraction, pour ensuite construire son discours sur ce nouvel élément. Mais force est de constater que l'« auditor » est ici virtuel. L'extraction dont il est question n'a pas pour but de présenter un élément

nouveau dont il sera question par la suite mais bien plutôt de poursuivre les remarques généralisantes au sujet du décor. Ainsi, la proposition n'indique pas une validation passée de la relation prédicative (exprimée par le morphème -ED) mais bien plutôt d'une forme modale de V-ED qui signale ici un décrochage virtualisant par rapport à la situation d'énonciation. Ainsi, l'énonciateur aurait pu tout à fait avoir recours à l'auxiliaire de modalité WOULD, qui marquerait davantage un décrochage par rapport à la situation d'énonciation en virtualisant la relation prédicative :

[3'] An auditor would feel close to everything within the horizon.

Si l'énonciateur a choisi la forme V-ED, c'est bien pour opérer une forme de flottement par rapport à l'identification de la référence « an auditor ». Clarifions ce point. L'utilisation de « an » implique une nouvelle occurrence, contrairement à « the » qui renvoie à du préconstruit. Deux possibilités : soit il s'agit véritablement d'une nouvelle personne, mais cette possibilité est contredite par le reste du texte, soit il s'agit d'une idée généralisante et donc virtuelle (glosable par « n'importe quel spectateur se sentirait... »). Ce que l'énonciateur parvient à faire, c'est de croiser le schéma généralisant avec le développement du récit concernant Tess. Ainsi, l'utilisation de la forme V-ED vient indiquer qu'il y avait justement une personne qui était là, dans cette position, et qui ressentait ce que n'importe qui aurait senti. Ce glissement du général vers le particulier permet une co-référentialité entre « an auditor » et Tess.

En guise de conclusion, il peut être intéressant de voir comment le début de ce texte a été traduit par Madeleine Rolland :

*« C'était un de ces soirs d'été du mois de juin où l'atmosphère est si légère et en si délicat équilibre que les objets inanimés semblent doués de plusieurs sens. Rien ne distinguait le proche du lointain ; en prêtant l'oreille, on se sentait voisin de toutes choses enfermées dans les limites de l'horizon. Le silence absolu frappait comme un être réel plutôt que comme la négation du bruit. »*

**b. « Tess had heard those notes » (l. 9) et « this profusion of growth » (l. 23)**

■ **Description**

Le premier segment est constitué du démonstratif « that » au pluriel, « those », suivi du nom commun dénombrable « note » au pluriel. Ce syntagme nominal est complément d'objet direct du verbe transitif direct « hear » à la forme HAD V-EN. Le second



segment est constitué du démonstratif « this » au singulier suivi du nom commun dénombrable « profusion » au singulier. Ce syntagme nominal est complété par un syntagme prépositionnel et il vient compléter la préposition « through ».

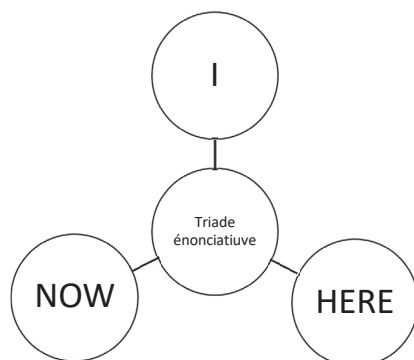
### ■ Problématisation et enjeu des segments soulignés

Les deux segments comportent un démonstratif qui partage le même morphème TH- mais dont le deuxième morphème diffère, respectivement -AT et -IS. Il s'agira donc de comprendre ce qui va gouverner le choix du démonstratif.

### ■ Valeur fondamentale

Le premier élément à analyser est donc le morphème TH- dont la caractéristique principale, telle qu'elle est décrite par Lapaire et Rotgé, est d'être mémoriel et rétrospectif. Ce morphème renvoie donc à du préconstruit et s'appuie sur une opération psychogrammaticale antérieure : il faut avoir déjà posé l'élément en amont pour pouvoir y faire référence avec TH-. « That » peut être déterminant (lorsqu'il précède un nom commun), proforme (lorsqu'il remplace un syntagme nominal ou même une proposition) et intensifieur (lorsqu'il modifie un adjectif par exemple). En revanche, « this », ne peut être que déterminant ou proforme et ne peut, en aucun cas, être un intensifieur.

Si le TH- les unit, c'est-à-dire que tous deux renvoient à du préconstruit, -IS et -AT les distinguent. Le principe qui va sous-tendre toutes les analyses de « this » et de « that » est celui de la proximité et de l'éloignement : physique, affectif, temporel, etc. En d'autres termes, si l'on reprend les termes fondamentaux de la situation d'énonciation, à savoir la triade énonciative, « this » se situera dans un rapport de proximité tandis que « that » se situera dans un rapport d'éloignement.





Par exemple, la préface que Thomas Hardy a rédigé pour la cinquième édition ainsi que pour les suivantes commence par « This novel » : il s'agit du roman que l'on a sous les yeux, qui se rapporte à l'énonciateur. « That novel » aurait indiqué un éloignement qui aurait porté confusion : il s'agirait d'un autre roman que celui que l'on tient dans la main.

Ce qui est donc important de souligner, c'est que « this » et « that » appartiennent à la classe des déictiques : le sens dégagé dépend de la situation d'énonciation, définie par la triade énonciative. Prenons l'exemple artificiel mais prototypique d'un échange entre deux personnes qui sont assis dans un salon. Imaginons que le premier dise :

[1] This chair is really uncomfortable!

Le co-énonciateur comprendra aisément que l'énonciateur fait référence à sa propre chaise. La conséquence logique serait alors de lui répondre : « shall we sit somewhere else? ». En revanche, si le premier dit :

[2] That chair is really uncomfortable!

Il n'y aura aucune raison de changer de place car le co-énonciateur fera référence à une autre chaise que celle sur laquelle il est assis.

Cet exemple doit permettre de clarifier ce qu'il est coutume d'appeler la proximité et l'éloignement, mais aussi la notion de déictique, qu'il faut rappeler. En effet, le terme déictique vient du grec « *deixis* » (δείξις) dérivé du verbe « *deiknuni* » (δείκνυμι) qui veut dire montrer. Ainsi, un déictique est un mot qui permet de montrer et dont la direction change en fonction de l'énonciateur<sup>1</sup>. En termes techniques, on parle d'*indexicals* (« *indexicals* » en anglais) : ce sont des mots qui sont indexés sur la situation d'énonciation.

Le parallèle avec le français est ici opérationnel puisque nous avons en français une distinction similaire entre « celui-ci » et « celui-là ». Ce contraste permet donc de distinguer le proche et l'éloigné (mais pas nécessairement le lointain). Cette distinction peut être affective.

[3] I love this guy!

1. Cette définition est suffisamment précise et complète pour éviter les approximations terminologiques que l'on trouve trop souvent dans les copies. En effet, combien d'étudiants définissent un déictique simplement comme un mot dont le sens dépend de celui qui l'énonce. Si l'on suit cette définition, la plupart des mots pourraient répondre à cette définition : le beau, le laid, l'agréable, bref toute référence à quelque chose d'un tant soit peu subjectif. Or, les adjectifs ne sont pas des déictiques.